



---

## **L'Autorité du pont Windsor-Detroit**

**Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le  
31 décembre 2016**

**Non audité**





## Mandat

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le Pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Detroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

## Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe

Le passage commercial Windsor-Detroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53,4 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 60,3 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) au Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

## Priorités de l'APWD 2015-2016

Le principal objectif de l'APWD est de lancer un processus d'approvisionnement en PPP en 2016-2017. Pour atteindre cet objectif, les priorités stratégiques de l'APWD sont les suivantes :

- **Processus d'approvisionnement en PPP** : poursuivre le processus d'approvisionnement en PPP lancé en 2015-2016.
- **Acquisitions immobilières aux États-Unis** : l'APWD collabore avec le département des Transports du Michigan (MDOT) pour acquérir les biens immobiliers requis au Michigan.



- **Travaux provisoires au point d'entrée canadien** : les activités de préparation du site sur une partie du point d'entrée sont en cours, y compris la construction de la route d'accès périphérique, le déplacement des services publics secondaires ainsi que le remblai, le nivellement et le drainage.
- **Déplacement des services publics** :
  - **Services publics canadiens** : poursuivre le déplacement des services publics afin d'achever la préparation du site sur le point d'entrée canadien.
  - **Services publics américains** : Mettre au point les ententes avec le MDOT concernant le déplacement des services publics et poursuivre les activités de déplacement en cours.

## Analyse financière

### Résumé

À la fin du troisième trimestre de 2016-2017, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un surplus de 199,6 millions de dollars (par rapport à 115,7 millions de dollars, l'année précédente). L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». L'APWD est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son Conseil d'administration et de l'embauche de son président et PDG. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, Infrastructure Canada assume la responsabilité de l'APWD. Tous les coûts engagés par Transports Canada et Infrastructure Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

### État des résultats d'exploitation

#### APERÇU

L'APWD a reçu 94,5 millions \$ d'affectations de fonds au troisième trimestre de 2016-2017, sur un total de 219,5 millions \$ à percevoir jusqu'au 31 décembre 2016, en comparaison avec les 102,5 millions \$ et les 133,5 millions \$, respectivement, de l'année précédente. Ce trimestre s'est par conséquent terminé avec un excédent net de 200 millions \$, comparativement aux 115,7 millions \$ de l'année précédente. L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

L'augmentation des crédits en 2016-2017 est principalement attribuable à la hausse des activités pour l'année en cours. Les crédits ont été utilisés pour financer les activités d'acquisition de propriétés au Michigan, les travaux préliminaires, le déplacement des services publics canadiens, les coûts de conception et d'ingénierie, l'assurance responsabilité et les activités de l'APWD.

#### DÉPENSES

L'APWD a consacré 5,5 millions \$ de frais directs au troisième trimestre de 2016-2017, sur un total de 16 millions \$ engagés pour le projet jusqu'au 31 décembre 2016, comparativement aux 6,9 millions \$ et les 15 millions \$, respectivement, de l'année précédente. La hausse est principalement attribuable à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan et à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, laquelle découle d'une hausse du nombre d'employés du fait que l'APWD a continué d'accroître les effectifs à l'appui de ses activités, contrebalancées par des baisses de coûts liés aux services professionnels, aux services juridiques et à l'échangeur I-75.

Les coûts des services internes reflètent les dépenses de financement du projet du Pont international Gordie-Howe, dont les assurances ainsi que les salaires et les avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet. L'APWD a assumé 1,7 million \$ de coûts de services internes au troisième trimestre de 2016-2017, sur un total de



4,7 millions \$ jusqu'au 31 décembre 2016, comparativement aux 1,4 million \$ et aux 3,7 millions \$, respectivement, de l'année précédente.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Salaires et avantages sociaux	1 691	1 404	4 935	3 735
Services juridiques	1 329	2 684	3 555	5 156
Terrains au Michigan	1 261	696	5 214	1 895
Services professionnels	1 051	2 256	2 794	4 429
Coûts I-75	628	668	1 259	1 962
Assurances	381	62	915	184
Règlement des réclamations	295	-	893	-
Bureau et entretien	161	70	394	238
Loyer	148	160	472	481
Perte de change	82	-	-	-
Amortissement	60	56	171	160
Autres	47	62	108	220
Frais de déplacement	34	104	70	150
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	-	1	-	101
	<b>7 168</b>	<b>8 223</b>	<b>20 780</b>	<b>18 711</b>

Comme l'échangeur I-75 sera transféré à l'État du Michigan à l'achèvement du projet, tous les coûts y afférents sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts des terrains au Michigan sont à relier à l'achat de terrains dans cet État qui recevront l'échangeur I-75 ou sont nécessaires à l'amélioration du réseau routier local. Les coûts I-75 concernent surtout les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur I-75. L'accroissement des coûts liés aux terrains au Michigan résulte surtout du volume d'activité plus élevé concernant les achats de terrain, car pour les activités au Michigan, les postes étaient tous pourvus en personnel et les experts-conseils nécessaires étaient déjà choisis. La baisse des coûts liés à l'échangeur I-75 est principalement attribuable à une réduction des frais de consultation en conception et ingénierie liés à la demande de propositions relative à l'approvisionnement en PPP (DP relative aux PPP) qui a été substantiellement parachevée au cours de l'année précédente.

L'accroissement du volume des salaires et des avantages sociaux est surtout dû à l'augmentation de l'effectif; l'APWD disposait en effet de 50 employés au troisième trimestre de 2016-2017 par comparaison avec les 42 employés de l'année précédente. L'augmentation des dépenses d'assurance provient surtout de la souscription d'une assurance de responsabilité civile et environnementale pour les terrains.

Les frais des services professionnels sont moindres du fait qu'au cours de l'année précédente les frais étaient en grande partie liés à l'élaboration de la DP relative au PPP, qui a été substantiellement parachevée l'année précédente. La baisse des services juridiques est principalement attribuable à une réduction du travail juridique aux États-Unis et à une réduction du travail requis pour la DP relative aux PPP pour l'année en cours.

## État de la situation financière

### APERÇU

Au 31 décembre 2016, les actifs financiers nets de l'APWD étaient de 157,0 millions \$ (48,1 millions \$ au 31 mars 2016). Les actifs financiers s'élevant à 202,0 millions \$ (81,2 millions \$ au 31 mars 2016) étaient principalement constitués de



185,1 millions \$ en trésorerie et de 16,9 millions \$ en sommes à recevoir (73,2 millions \$ et 7,9 millions \$ au 31 mars 2016); ces actifs étaient contrebalancés par 45,1 millions \$ de passif (33,1 millions \$ au 31 mars 2016).

Les sommes à recevoir au 31 décembre 2016 et au 31 mars 2016 correspondaient surtout à la TVH recouvrable. L'APWD a finalisé son statut aux fins de la TVH et est en train de constituer son dossier en vue du recouvrement de celle-ci. L'APWD espère recouvrer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (dont les frais de conception, d'ingénierie, de remblai, de déplacement des services publics, etc.), et environ 70 % de la TVH sur les dépenses liées à ses frais d'exploitation.

Au 31 décembre 2016, le passif comprenait des sommes à verser et des charges réparties au prorata pour l'assainissement de l'environnement, les activités au Michigan, les travaux provisoires, le déplacement des services publics, les frais juridiques, les services de consultation en génie, les retenues liées aux travaux provisoires et les avantages sociaux des employés.

### TRÉSORERIE AFFECTÉE

Au 31 décembre 2016, l'APWD disposait d'une trésorerie affectée de 139,7 millions \$ sur un compte de garantie bloqué (28,7 millions \$ au 31 mars 2016). Ces fonds sont placés sur un compte de garantie bloqué américain afin de financer l'achat de terrains américains et d'autres activités au Michigan. L'APWD doit financer les activités au Michigan au début de chaque trimestre grâce au compte de garantie bloqué. L'APWD a demandé un supplément de trésorerie pour financer l'assurance de responsabilité civile et les activités au Michigan.

### ACTIFS NON FINANCIERS

L'APWD détenait 130,0 millions \$ d'immobilisations corporelles à la fin du troisième trimestre de 2016-2017, par comparaison avec les 56,1 millions \$ à la fin de l'année précédente. Ces sommes correspondaient principalement aux coûts afférents au projet de Pont international Gordie-Howe (construction en cours).

La construction en cours (129,0 millions \$ au 31 décembre 2016 – 55,3 millions \$ au 31 mars 2016) inclut les coûts relatifs à la construction du pont et les points d'entrée canadien et américain. Étant donné que le projet n'en est qu'à ses débuts, la majorité des immobilisations corporelles correspond aux travaux préliminaires, aux services professionnels comme ceux de l'expert-conseil d'ingénierie générale, au déplacement des services publics et à la remise en état environnementale.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction des projets de construction en cours.

(en milliers de dollars)

	31 déc. 2016	31 mars 2016
Pont	36 617	15 667
Point d'entrée canadien	79 771	32 008
Point d'entrée américain	12 565	7 633
	<b>128 953</b>	<b>55 308</b>

Les dépôts de 0,7 million \$ (0,1 million \$ au 31 mars 2016) concernaient principalement des fonds détenus dans un fonds en fiducie de la Cour se rapportant aux biens immobiliers au Michigan pour lesquels le MDOT a déposé une requête d'expropriation (0 \$ au 31 mars 2016), des dépôts auprès d'Hydro One liés au déplacement des services publics et des loyers.

Les charges payées d'avance s'élevant à 30,7 millions \$ (13,0 millions au 31 mars 2016) comprenaient principalement les coûts relatifs à l'achat de terrains au Michigan (26,5 millions \$ au 31 décembre 2016 – 12,7 millions \$ au 31 mars 2016).



---

## Perspective

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Processus d'approvisionnement en PPP
- Travaux provisoires liés au point d'entrée canadien
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis



---

## ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE 2016-2017

### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Michael Cautillo, P.Eng., M.Eng.

Président et premier dirigeant

Linda Hurdle, CPA, CA

Dirigeant administratif principal des finances

Windsor, Canada

17 février 2017



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État de la situation financière trimestriel**  
**au 31 décembre 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	<b>31 déc. 2016</b>	<b>31 mars 2016</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	<b>45 431</b>	44 531
Trésorerie affectée (note 3)	<b>139 711</b>	28 696
Sommes à recevoir	<b>16 887</b>	7 933
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>202 029</b>	<b>81 160</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	<b>20 926</b>	27 726
Avantages sociaux accumulés	<b>635</b>	614
Provision environnementale (note 7)	<b>17 970</b>	2 037
Retenues de garanties	<b>5 542</b>	2 692
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>45 073</b>	<b>33 069</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>156 956</b>	<b>48 091</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 4)	<b>129 679</b>	56 139
Dépôts	<b>676</b>	100
Charges payées d'avance	<b>30 866</b>	12 985
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>161 221</b>	<b>69 224</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>318 177</b>	<b>117 315</b>
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	<b>316 305</b>	116 671
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	<b>1 872</b>	644
	<b>318 177</b>	<b>117 315</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*





Autorité du pont Windsor-Détroit  
 État des résultats trimestriel  
 pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2016  
 (en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2017 Budget	Trois mois terminés 31 déc. 2016 Réel	31 déc. 2015 Réel	Neuf mois terminés 31 déc. 2016 Réel	31 déc. 2015 Réel
<b>PRODUITS</b>					
Intérêt	-	-	61	<b>412</b>	76
Gain de change	-	<b>201</b>	63	<b>468</b>	106
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	-	<b>201</b>	124	<b>880</b>	182
<b>CHARGES (note 6)</b>					
Passage international de la rivière Détroit*	183 264	<b>5 479</b>	6 861	<b>16 036</b>	15 034
Services internes	8 921	<b>1 689</b>	1 362	<b>4 744</b>	3 677
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>192 185</b>	<b>7 168</b>	8 223	<b>20 780</b>	18 711
<b>DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL</b>	<b>(192 185)</b>	<b>(6 967)</b>	(8 099)	<b>(19 900)</b>	(18 529)
<b>Paiements de transfert – crédits</b>	566 576	<b>94 500</b>	102 500	<b>219 500</b>	133 500
<b>Paiements de transfert – autres</b>	4 700	<b>16</b>	301	<b>34</b>	684
	571 276	<b>94 516</b>	102 801	<b>219 534</b>	134 184
<b>EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	<b>379 091</b>	<b>87 549</b>	94 702	<b>199 634</b>	115 655
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>94 475</b>	<b>228 756</b>	30 121	<b>116 671</b>	9 168
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>473 566</b>	<b>316 305</b>	124 823	<b>316 305</b>	124 823

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

\* Le 14 mai 2015, le pont a officiellement été nommé le Pont international Gordie-Howe.



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des gains et pertes de réévaluation trimestriel**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	449	920	644	-
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :				
Cours du change	1 341	1 645	1 641	2 580
Montants reclassés dans l'état des résultats :				
Cours du change	82	( 61)	( 413)	( 76)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	1 423	1 584	1 228	2 504
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	1 872	2 504	1 872	2 504

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



Autorité du pont Windsor-Détroit  
État de la variation des actifs financiers nets trimestriel  
pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2016  
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2017 Budget	Trois mois terminés 31 déc. 2016 Réel	31 déc. 2015 Réel	Neuf mois terminés 31 déc. 2016 Réel	31 déc. 2015 Réel
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	379 091	<b>87 548</b>	94 702	<b>199 634</b>	115 656
Aquisition d'immobilisations corporelles	(256 598)	<b>(20 534)</b>	(25 931)	<b>(73 714)</b>	(34 112)
Amortissement des immobilisations corporelles	207	<b>60</b>	56	<b>171</b>	160
	122 700	<b>67 074</b>	68 827	<b>126 091</b>	81 704
Acquisition de charges payées d'avance	-	<b>( 574)</b>	-	<b>( 575)</b>	( 2)
Utilisation de charges payées d'avance	-	-	-	-	-
Acquisition de charges payées d'avance	2 491	<b>(8 713)</b>	(1 988)	<b>(19 263)</b>	(5 295)
Utilisation de charges payées d'avance	-	<b>627</b>	82	<b>1 383</b>	224
	2 491	<b>(8 660)</b>	(1 906)	<b>(18 455)</b>	(5 073)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année		<b>1 424</b>	1 584	<b>1 229</b>	2 503
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	125 191	<b>59 838</b>	68 505	<b>108 865</b>	79 134
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25 845	<b>97 118</b>	11 255	<b>48 091</b>	626
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	151 036	<b>156 956</b>	79 760	<b>156 956</b>	79 760

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des flux de trésorerie trimestriel**  
**pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Excédent de l'exercice	<b>87 548</b>	94 702	<b>199 634</b>	115 656
Ajustement des éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>60</b>	56	<b>171</b>	160
Immobilisations apportées	-	34	-	331
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement				
Augmentation des sommes à recevoir	<b>(2 578)</b>	(3 294)	<b>(8 954)</b>	(2 442)
Diminution des créditeurs et des charges à payer (note 4)	<b>(15 980)</b>	(4 060)	<b>(4 945)</b>	10 682
Augmentation concernant les avantages sociaux accumulés	<b>45</b>	168	<b>20</b>	362
Augmentation concernant la provision environnementale	-	-	<b>15 933</b>	-
Augmentation des retenues de garanties	<b>791</b>	1 959	<b>2 850</b>	1 978
Augmentation des dépôts	<b>( 574)</b>	-	<b>( 575)</b>	( 2)
Augmentation des charges payées d'avance	<b>(8 086)</b>	(1 905)	<b>(17 881)</b>	(5 071)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>61 226</b>	87 660	<b>186 253</b>	121 654
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 4)	<b>(9 080)</b>	(10 613)	<b>(76 066)</b>	(20 409)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(9 080)</b>	(10 613)	<b>(76 066)</b>	(20 409)
<b>EFFET DES VARIATIONS DES COURS DU CHANGE SUR LA TRÉSORERIE</b>	<b>1 366</b>	1 832	<b>1 728</b>	2 761
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>53 512</b>	78 879	<b>111 915</b>	104 006
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>131 630</b>	25 287	<b>73 227</b>	162
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>185 142</b>	104 166	<b>185 142</b>	104 166
<b>Les liquidités comprennent les éléments suivants :</b>				
Trésorerie	<b>45 431</b>	68 564	<b>45 431</b>	68 564
Trésorerie affectées	<b>139 711</b>	35 602	<b>139 711</b>	35 602
	<b>185 142</b>	104 166	<b>185 142</b>	104 166

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Notes complémentaires aux états financiers trimestriels non audités

### 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le Pont international

Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le Pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
  - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
  - ii. Pour tout employé embauché le 1er janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique.



- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

La société est en voie d'intégrer progressivement ces modifications d'ici les dates requises.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 17 février 2017.

## 2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

### a) Méthode de comptabilité et adoption anticipée de normes

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### b) Paiements de transfert – Crédits

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquelles a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçues, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

### c) Paiements de transfert – Autres

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des paiements de transfert (autres) et portés aux dépenses ou capitalisés comme des contributions aux immobilisations corporelles.

### d) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée correspondent aux sommes détenues sur les comptes bancaires de l'APWD.

### e) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur.

### f) Crédoeurs

Les comptes crédoeurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes crédoeurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

### g) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.



Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du Pont international Gordie-Howe qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais remis à l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

#### h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Ordinateurs et matériel de bureau	de trois à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les moins-values nettes relatives aux immobilisations corporelles sont consignées à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

#### i) Obligations environnementales

Lorsque la société accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note afférente aux états financiers.

#### j) Passifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.



#### k) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

#### l) Régimes de retraite et d'avantages sociaux

L'APWD offre des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes d'avantages sociaux à ses employés et les dépenses connexes sont comptabilisées dans la période où elles ont été engagées.

#### m) Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de minimiser leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

<b>Catégories</b>	<b>Instruments financiers</b>	<b>Évaluation</b>
Actifs financiers	Trésorerie	Coût ou coût après amortissement
	Trésorerie affectée	
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer	Coût ou coût après amortissement
	Retenues de garanties	

#### n) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

#### o) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la TPS/TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

### 3. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds d'un compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet du PIGH au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes, les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garanti bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du





Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan (MDOT et le Michigan Strategic Fund ou MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Total
<b>Coût</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	702	225	4 894	5 821
Acquisitions	67	53	48 983	49 103
Contributions	-	-	1 454	1 454
Transferts	23	-	( 23)	-
31 mars 2016	792	278	55 308	56 378
1 <sup>er</sup> avril 2016	792	278	55 308	56 378
Acquisitions	18	49	73 645	73 712
<b>31 déc. 2016</b>	<b>810</b>	<b>327</b>	<b>128 953</b>	<b>130 090</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	15	8	-	23
Amortissement	129	87	-	216
31 mars 2016	144	95	-	239
1 <sup>er</sup> avril 2016	144	95	-	239
Amortissement	99	73	-	172
<b>31 déc. 2016</b>	<b>243</b>	<b>168</b>	<b>-</b>	<b>411</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
31 mars 2016	648	183	55 308	56 139
31 déc. 2016	567	159	128 953	129 679

L'acquisition d'immobilisations corporelles et l'évolution du passif en matière de charges à payer et de régularisations présentées dans l'état des flux de trésorerie ne comprend pas la somme de 11,5 millions \$ (31 mars 2016 – 13,8 millions) relative à l'acquisition d'immobilisations corporelles, car cette somme concerne les investissements réalisés au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2016 et qui restent à payer à cette date. L'achat d'ordinateurs et de matériel de bureau inclut une somme de 5 000 \$ correspondant à un crédit accordé par un fournisseur.



## 5. ÉVENTUALITÉS

### A. Légal

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est la partie requérante ou la partie défenderesse, ou elle est partie à certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement à venir est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016.

### B. Contrats

L'APWD est en voie de conclure un accord visant à couvrir les coûts supplémentaires auxquels fait face l'un de ses entrepreneurs. Ces coûts supplémentaires découlent du fait qu'il a fallu remanier le calendrier du projet de travaux préliminaires au point d'entrée canadien en raison de retards dans l'obtention des accès aux terrains requis pour le projet.

L'APWD estime que l'accord devrait être signé prochainement. L'APWD a comptabilisé 2,5 millions \$ pour l'année en cours (travaux effectués jusqu'au 31 décembre 2016). Le montant a été déterminé en fonction des négociations menées avec l'entrepreneur et ne devrait pas changer.

### C. Terrains au Michigan

L'APWD doit assurer le financement du projet du pont international Gordie-Howe en vertu de l'Accord du passage; il incombe donc à l'APWD de décontaminer les terrains achetés par l'État du Michigan en vue du projet. Les évaluations environnementales préliminaires, fondées sur l'utilisation antérieure et actuelle des terrains, ont permis de cibler certaines parcelles de terrains plus à risque d'être contaminées, et par conséquent, qui nécessitent des études plus approfondies afin de déterminer l'étendue de la contamination et les coûts estimés de remise en état.

Les terrains n'ont pas encore été loués à l'APWD ou n'ont pas encore fait l'objet d'un permis délivré à l'Autorité. Ainsi, l'APWD n'a pas été en mesure de déterminer de façon indépendante si la contamination dépasse les normes environnementales. L'État du Michigan a amorcé les études supplémentaires nécessaires; le processus n'en est toutefois encore qu'à ses débuts. Étant donné qu'on ignore s'il y a présence d'une contamination au-delà des normes environnementales, aucun passif éventuel lié aux terrains au Michigan n'a été constaté pour l'année en cours.

## 6. DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2016	31 déc. 2015	31 déc. 2016	31 déc. 2015
Salaires et avantages sociaux	1 691	1 404	4 935	3 735
Services juridiques	1 329	2 684	3 555	5 156
Terrains au Michigan	1 261	696	5 214	1 895
Services professionnels	1 051	2 256	2 794	4 429
Coûts I-75	628	668	1 259	1 962
Assurances	381	62	915	184
Règlement des réclamations	295	-	893	-
Bureau et entretien	161	70	394	238
Loyer	148	160	472	481
Perte de change	82	-	-	-
Amortissement	60	56	171	160
Autres	47	62	108	220
Frais de déplacement	34	104	70	150
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	-	1	-	101
	<b>7 168</b>	<b>8 223</b>	<b>20 780</b>	<b>18 711</b>



## 7. PROVISION ENVIRONNEMENTAL

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement du milieu une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : l'existence de normes environnementales; un niveau de contamination reconnu comme dépassant les normes environnementales; l'APWD en a la responsabilité directe ou en accepte la responsabilité; le renoncement prévu aux avantages économiques futurs; une estimation raisonnable de ce montant pourra être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet du pont international Gordie-Howe. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains détenus actuellement par Transports Canada à Windsor, en Ontario. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient cédés pour remédier à la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du pont international Gordie-Howe.

En date du 31 décembre 2016, des parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables, ce à quoi il faut remédier. Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Pour y remédier, il faudra excaver et réhabiliter le sol contaminé. Une étude réalisée par l'APWD évalue les coûts des activités de réhabilitation du sol contaminé à environ 18,0 millions \$. Ce montant a été enregistré comme provision environnementale dans l'État de la situation financière et capitalisé au coût du projet.

L'APWD assume également la responsabilité pour les terrains achetés par l'État du Michigan, grâce au financement de l'APWD, pour le projet du pont international Gordie-Howe, et qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD. Cette dernière n'a pas été en mesure de déterminer la présence de contamination dépassant la norme, par conséquent, elle a divulgué ce problème comme un passif éventuel (voir note 5).

